

# 4

## Vote final

« Votez pour vos projets préférés »  
10 > 24 juin 2022

Toutes les Brestoises et tous les Brestois peuvent voter sur la plateforme numérique [jeparticipe.brest.fr](http://jeparticipe.brest.fr) ou en déposant leur bulletin nominatif dans les urnes situées à l'hôtel de métropole, à l'hôtel de ville, dans les mairies de quartier, à l'accueil du CCAS, dans les médiathèques ou dans les urnes mobiles lors de promotion sur l'espace public. Ils choisissent leurs projets préférés qui seront réalisés à partir de 2022. (Cf. règlement du budget participatif).



À cette étape, vous, porteur ou porteuse de projets, vous devez convaincre de la pertinence de votre proposition.

Pas de panique ! Les services de la collectivité vous aident à faire campagne, si vous le souhaitez. Un kit de promotion est mis à votre disposition. Vous avez la possibilité d'imprimer 10 affiches et 100 flyers et vous êtes invités à participer au forum de présentation des projets qui se déroule le 11 juin 2022. Enfin, un panneau explicatif de votre projet est réalisé par les services de la collectivité.

# 5

## Réalisation des Projets

Années 2022/2023

Votre proposition a été retenue ?

**FÉLICITATIONS !  
VOTRE PROJET VERRA  
BIENTÔT LE JOUR.**

Une unité de suivi, dont vous faites partie aux côtés des services de la collectivité, est créée pour la mise en œuvre de votre projet et le suivi de sa réalisation.



## La ville vous apporte son soutien

La direction de la proximité qui pilote le budget participatif est votre interlocuteur.

Son rôle est de vous informer et de vous accompagner tout au long des étapes.

Pour s'informer,  
déposer un projet  
ou voter

Direction de la proximité  
Rue Frézier  
[budgetparticipatif@mairie-brest.fr](mailto:budgetparticipatif@mairie-brest.fr)

Mairie de quartier de Bellevue  
25 PL Napoléon III, 29200 Brest  
[mairie-bellevue@mairie-brest.fr](mailto:mairie-bellevue@mairie-brest.fr)

Mairie de quartier de Brest-Centre  
Rue Frézier  
[mairie-centre@mairie-brest.fr](mailto:mairie-centre@mairie-brest.fr)

Mairie de quartier de l'Europe  
31 rue Saint Jacques  
[mairie-europe@mairie-brest.fr](mailto:mairie-europe@mairie-brest.fr)



Le comité de suivi du budget participatif composé de 4 élues/élus et de 17 habitantes et habitants, s'assure du bon déroulement de la démarche et valide les projets aux différentes étapes.

Des ambassadrices et des ambassadeurs du budget participatif sont présents sur l'espace public et dans les centres commerciaux à chaque étape pour vous renseigner. Vous pourrez vous joindre à eux pour faire campagne.

Mairie de quartier de Lambézellec  
25 rue Robespierre  
[mairie-lambezellec@mairie-brest.fr](mailto:mairie-lambezellec@mairie-brest.fr)

Mairie de quartier des Quatre-Moulins  
200 rue Anatole France  
[mairie-quatre-moulins@mairie-brest.fr](mailto:mairie-quatre-moulins@mairie-brest.fr)

Mairie de quartier de Saint-Marc  
124 rue de Verdun  
[mairie-saint-marc@mairie-brest.fr](mailto:mairie-saint-marc@mairie-brest.fr)

Mairie de quartier de Saint-Pierre  
26, rue Jean-François Tartu  
[mairie-saint-pierre@mairie-brest.fr](mailto:mairie-saint-pierre@mairie-brest.fr)

Centre communal d'action sociale  
40 rue Jules Ferry  
[ccas-administratif.sae@ccas-brest.fr](mailto:ccas-administratif.sae@ccas-brest.fr)

[jeparticipe.brest.fr](http://jeparticipe.brest.fr)  
Par mail  
[budgetparticipatif@mairie-brest.fr](mailto:budgetparticipatif@mairie-brest.fr)  
Par téléphone  
02 98 00 80 80



# MODE D'EMPLOI

[jeparticipe.brest.fr](http://jeparticipe.brest.fr)



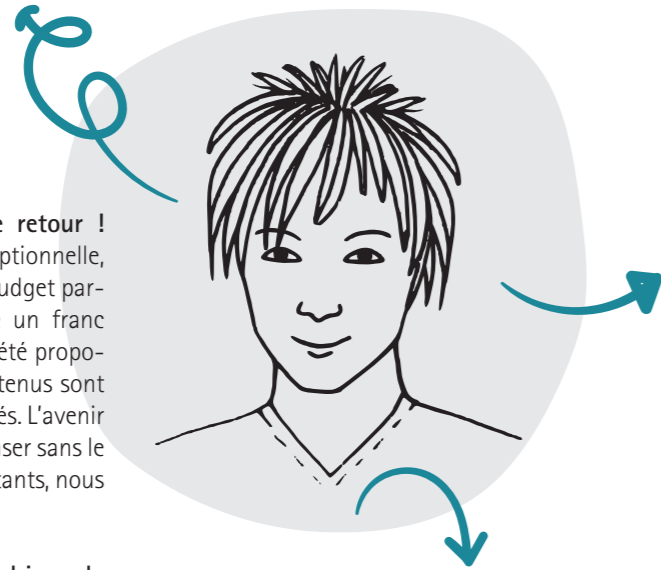


Le budget participatif est de retour ! Grâce à votre mobilisation exceptionnelle, les deux premières éditions du budget participatif brestois ont rencontré un franc succès. Près de 300 projets ont été proposés, et l'ensemble des projets retenus sont en cours de réalisation ou finalisés. L'avenir d'un territoire ne pouvant se penser sans le regard de ses habitantes et habitants, nous renouvelons le dispositif.

Un budget renforcé, un calendrier rallongé pour prendre le temps de mieux construire le projet avec les porteurs mais aussi de voir les réalisations sortir de terre : pour sa troisième saison, le budget participatif fait peau neuve. Nous aurons à cœur d'assurer une harmonie territoriale dans la répartition géographique des réalisations, de permettre à toutes et tous de transformer son projet en réalisation concrète et ainsi de mettre sa créativité au service de la transformation de notre Ville.

**Alors à vos idées !**

Yann Guevel,  
adjoint au maire de Brest  
en charge des finances et  
de l'animation du pacte citoyen



**1 300 000 €**  
pour réaliser des projets  
imaginés et choisis par  
les Brestoises et les Brestois !

## Qu'est-ce qu'un budget participatif ?

Le budget participatif est un processus de démocratie participative qui vous permet, habitantes et habitants, d'affecter une partie du budget de votre collectivité à des projets d'investissement.

La ville de Brest vous donne le pouvoir, tous les 2 ans, de décider comment utiliser une partie des ressources publiques pour réaliser les projets qui vous tiennent à cœur. Ces projets doivent remporter une large adhésion lors du vote pour être mis en œuvre. En 2022, la ville de Brest alloue une enveloppe d'**1 300 000 €** pour réaliser vos projets.

## Qui peut participer et comment déposer un projet ?

Si vous habitez Brest, vous pouvez participer au budget participatif en déposant un projet ou en votant pour vos projets préférés. Il n'y a aucune condition d'âge ni de nationalité. Les projets peuvent être présentés par des particuliers, des collectifs (associations, classes, etc.)



## Quelques exemples

### PROJETS DÉPOSÉS EN SAISON 1 ET 2 :

création d'un jardin extraordinaire sur les falaises du port de commerce, des barbecues dans les quartiers, fresques, un repair café, un camion à dons, un parcours d'exercices physiques pour seniors, un cadran solaire analemattique, street art, etc.

## Quels sont les projets éligibles ?

Variés, les projets peuvent concerner de nombreux domaines de l'action publique locale. Ils doivent respecter différents critères prévus dans le règlement article 7.



## Collecte des idées

« J'ai un projet pour ma ville »  
4 octobre > 4 décembre 2021

Vous pouvez déposer vos propositions en remplissant un formulaire sur le site [jeparticipe.brest.fr](http://jeparticipe.brest.fr), ou à l'accueil de l'hôtel de ville, de l'hôtel de métropole, du CCAS ou dans les accueils des mairies de quartier.



## Présélection des projets

« Soutenez vos coups de cœur »  
7 > 26 janvier 2022

Toutes les Brestoises et tous les Brestois peuvent voter pour leurs projets préférés sur [jeparticipe.brest.fr](http://jeparticipe.brest.fr) ou en déposant leur bulletin nominatif dans les urnes situées à l'hôtel de métropole, à l'hôtel de ville, dans les mairies de quartier, à l'accueil du CCAS, dans les médiathèques ou dans les urnes mobiles lors de promotion sur l'espace public.

Suite à ce vote, les services de la collectivité présélectionnent de **50 à 70 projets** dont un minimum de trois projets par quartier et de trois projets portés par des jeunes de moins de 18 ans.

## Les étapes



## Faisabilité des Projets

7 février > 28 mai 2022

Les projets présélectionnés sont analysés par les services de la collectivité : estimation du coût, vérification de la légalité et de la faisabilité technique. Pendant cette phase, les participantes et les participants sont contactés par les services afin de clarifier le projet.

